

---

# Etude du secteur viticole

---

## Résumé

La Roumanie est le 6<sup>ème</sup> producteur de vin de l'UE en termes de volume et 13<sup>ème</sup> au niveau mondial (4,26 M hl en 2017 et 5,2 M hl en 2018) et dispose d'une forte tradition viticole. Néanmoins, la production est en baisse depuis la fin des années 1990 (-43,7% entre 1996 et 2017) suite à une diminution de la consommation intérieure couplée à de faibles exportations jusqu'à présent (3,8% en termes de volume et 11% en termes de valeur en 2017). Près de 50% des surfaces viticoles sont cultivées par des structures familiales disposant de faibles surfaces, avec principalement des variétés hybrides et dont les productions sont destinées à l'autoconsommation. L'exode rural et le vieillissement de la population sont donc l'une des principales raisons de la baisse de production à l'échelle nationale. Afin de stimuler la production à des fins commerciales, l'Etat a mis en place un ambitieux Plan National de Soutien au secteur qui a permis la restructuration (vignes nobles) et la modernisation de plus de 18,3% des surfaces viticoles. Les grands vignobles se tournent aujourd'hui vers l'exportation (+65,3% en volume exporté entre 2010 et 2017) grâce à la l'augmentation du nombre de labels de qualité.

## 1. Portrait de la Roumanie viticole

La Roumanie est 6<sup>ème</sup> pays en termes de surfaces agricoles cultivées dans l'UE avec près de 13 M ha dont 8,2 M ha de terres arables.<sup>1</sup> La viticulture ne représente que 2% des terres arables, soit 177 000 ha (5<sup>ème</sup> de l'UE en surface) pour une production de 4,26 M hl en 2017<sup>2</sup> et 5,2 M hl en 2018<sup>3</sup> (6<sup>ème</sup> de l'UE en production, et 13<sup>ème</sup> mondiale, France 2<sup>ème</sup> à 53M hl). On distingue au sein de cette production de 4,26M hl une production de vins dits « nobles » (2,8M hl) en croissance ainsi qu'une production, certes en déclin, mais toujours bien présente, de vins issus de vignes « hybrides » (1,47M hl) dont les rendements importants sont compensés par une qualité jugée moindre<sup>4</sup>. On y trouve plus de 230 cépages, contre 383 en France, tant traditionnels (Feteasca, Babeasca, ...) que d'origine étrangère (Merlot, Riesling Italien, ...) Les principaux cépages en surface étant les « *Feteasca regala et alba* », suivi du Merlot, Riesling italien et du Sauvignon blanc ([crame romania](#)). Il existe 8 grands bassins de productions classés ci-dessous par ordre d'importance<sup>5</sup> : Les collines de Moldavie (1,23M hl), les collines de Valachie et d'Oltenia (0,71M hl), le plateau de Transylvanie (0,31M hl), les collines du Banat (0,26M hl), les collines de Dobrogea (0,17M hl), les collines de Crisana et Maramures (0,11M hl), les terrasses du Danube (0,44M litres) et les sables et autres terres favorables dans le sud du pays (0,43M litres).

---

<sup>1</sup> EUROSTAT/ PwC, [Potentialul dezvoltării sectorului agricol din România](#), Mars 2017

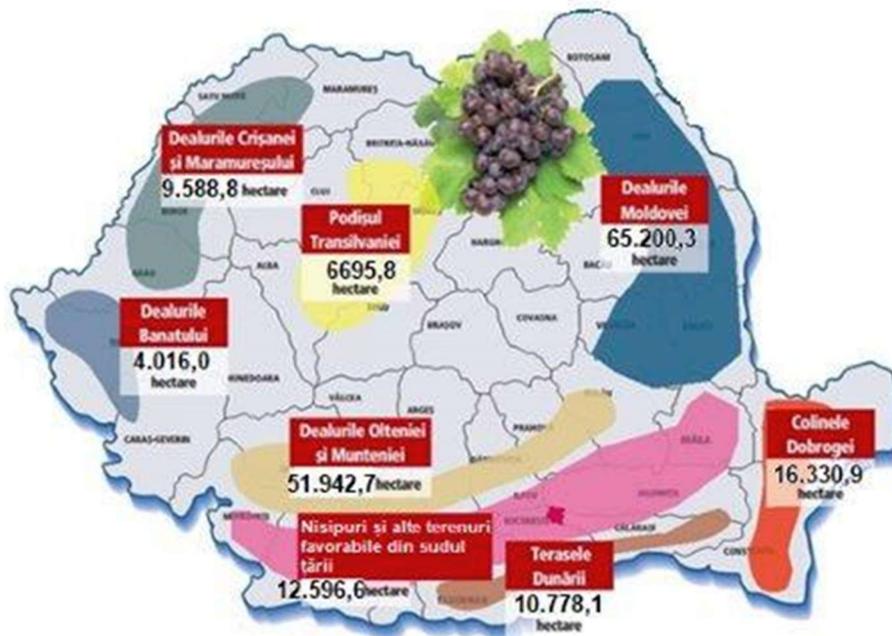
<sup>2</sup> [MADR](#)

<sup>3</sup> [OIV](#)

<sup>4</sup> [MADR](#)

<sup>5</sup> Les chiffres ne prennent pas en compte les vins hybrides

Figure 1 : superficie totale cultivée avec des vignes en 2017



Source : MADR Viticultura/Vinificatie - Voir également : [Carte Revino](#)

La Roumanie est le 3<sup>ème</sup> pays de l'UE dont les pieds de vignes sont les plus anciens avec 58% des pieds ayant plus de 30 ans (33% pour la France) malgré un programme de replantation important depuis l'entrée dans l'Union européenne. Le vin en Roumanie fait entièrement partie du patrimoine<sup>6</sup>, le pays ayant une véritable tradition vitivinicole permise par les colonisations successives grecques puis romaines. Le vignoble de Dobrogea a par exemple été développé par les romains entre 106 et 271 après JC. Plusieurs termes liés à la vigne ont une origine dace (Julia Scavo, 2019).

On a assisté cependant à une restructuration des surfaces et production viticole dans les années 90 puis une stabilisation depuis 2010 mais -43,7% de volumes de vin produits entre 1996 et 2017. Celle-ci est marquée par une volatilité importante : +54% entre 2012 et 2013 puis -27% entre 2013 et 2014, notamment liée à des incidents climatiques qui ne masquent tout de même pas la tendance générale de baisse de production. Le secteur viticole semble néanmoins être en phase de reprise sur les toutes dernières années : +32% de production entre 2016 et 2017 et les conjonctions donnent une approximation de +20% entre 2017 et 2018. La question de l'autoconsommation est également à prendre en considération dans les données de production, car elle peut brouiller la lecture statistique notamment sur la consommation. Les surfaces cultivées avec de la vigne ont quant à elles chuté entre 1996 et 2007 de -25% pour stagner ensuite à un peu moins de 180 000ha<sup>7</sup>. En effet, une part très faible de la production est destinée à l'exportation : 3,8% de la production totale en termes de volume et un peu moins de 11% du marché roumain en termes de valeur<sup>8</sup>. La différence entre production et valeur réside principalement dans la qualité des vins choisis pour l'exportation, mais également du fait que

<sup>6</sup> MADR

<sup>7</sup> OIV et ZiarulFinanciar

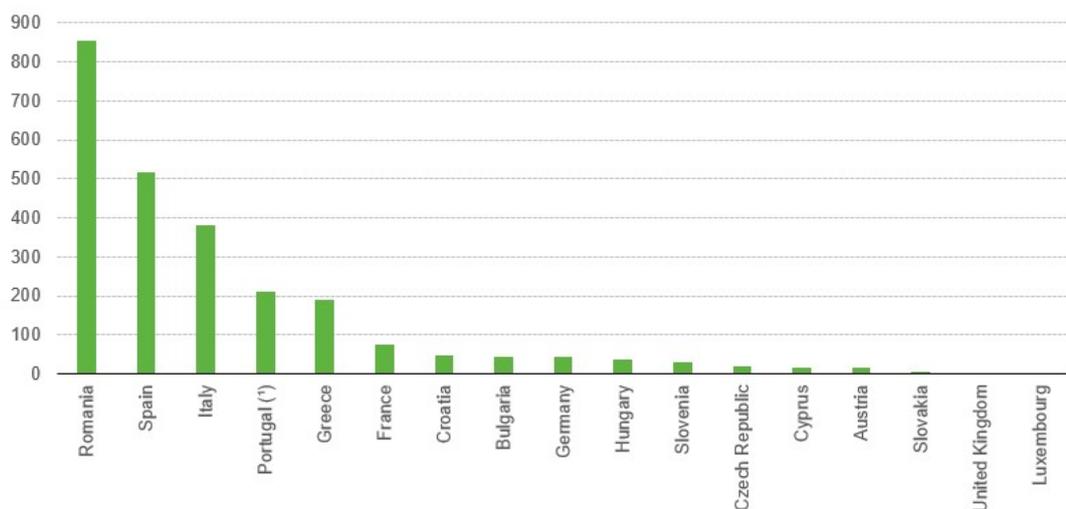
<sup>8</sup> Commission Européenne, Evaluation des mesures de la PAC sur le secteur viticole

près de la moitié de la production en volume est autoconsommée et ne rentre donc pas dans l'étude du marché. La Roumanie se classe donc très loin au sein de l'UE en ce qui concerne les volumes d'exportations viticole (14<sup>ème</sup>) et se retrouve même derrière des pays tels que la Hongrie (8<sup>ème</sup>) ou la Bulgarie (10<sup>ème</sup>) dont les productions sont bien inférieures à celles de la Roumanie. **Par ailleurs, le vin noble roumain serait survalorisé sur le marché national du fait d'une image interne solide ce qui ne pousse pas les producteurs à l'export, où leur produit, encore mal connu, est mal valorisé.** Les principales destinations d'export sont le Royaume-Uni et plus récemment la Chine.

## 2. Fonctionnement de la production

On note l'absence de définition de l'activité viticole professionnelle, les viticulteurs amateurs sont donc également compris dans les statistiques. D'après les données d'Eurostat, la Roumanie comptait en 2015 plus de 854 000 vignerons (1<sup>er</sup> de l'UE, la France en compte 76 000) dont plus de 835 000 possédaient moins d'un 1 ha, un grand nombre d'entre eux possédant moins de 0,1ha.

Figure 2 : Nombre de vignerons par pays (en mil.)



(\*) In 2015, Região Autónoma dos Açores (PT20) and Região Autónoma da Madeira (PT30): not included.  
Source: Eurostat (online data code vit\_t1)

Source : Eurostat « Vignobles dans l'UE – Statistiques »

On se retrouve ainsi face à une situation assez similaire que pour les autres secteurs de l'agriculture : une écrasante majorité des agriculteurs possédant une faible surface dont la production est destinée à l'autoconsommation plus vente du surplus dans l'entourage, et une poignée de structures possédant des surfaces importantes et ayant accès au marché et à la commercialisation. Ainsi, un peu moins de 50% de la surface viticole roumaine est cultivée avec des vignes hybrides dans des exploitations de subsistance où seule une petite part de la surface est dédiée à la vigne et dont la transformation en vin est artisanale et la production destinée à l'autoconsommation. Les 25 plus grands vignobles de Roumanie contrôlent à eux seuls 49% d'un **marché interne s'élevant à 218 M €** et se tournent de plus en plus vers l'international. On peut citer parmi eux Jidvei (2000 ha), Purcari Wineries (1400 ha dont Moldavie) ou encore Cramele Recas (1150 ha). Les plus petits domaines vendent l'essentiel de leurs produits sous forme de vin de table, ceux-ci manquant d'expertise

et de l'appui nécessaire à une certification. La majorité des producteurs de vins vendent leur production en supermarchés où ils se heurtent à des prix faibles compte tenus des coûts de production, marges des GMS jugées trop importantes, l'absence d'organisation des vignerons ne permettant pas de négocier<sup>9</sup>. En effet, le secteur ne dispose pas d'associations ou syndicats suffisamment puissants. Une initiative entreprise par l'Organisation Interprofessionnelle du Vin (ONIV) avait tenté d'améliorer la position de négociation des producteurs de la chaîne d'approvisionnement sans succès. Les petits producteurs participent par contre à de nombreuses expositions et foires sur les marchés et événements locaux.

Il n'existe pas de système de caves coopératives en Roumanie, l'activité de transformation étant donc réalisée de manière autonome par chaque domaine ou la production de raisins vendu à des caves chargées de la transformation<sup>10</sup>.

L'équipement vitivinicole (cuve, tonnellerie...) provient en partie de France. L'étude des importations de machines et appareils pour la préparation industrielle des boissons, qui n'englobe bien sûr pas uniquement l'équipement vitivinicole mais qui en donne tout de même une idée, montre que la France se classe 2<sup>ème</sup> fournisseur en termes de valeur avec 21% du total, soit 83 569 € (Italie 1<sup>ère</sup> avec 33 %). Néanmoins, le volume d'exportations à destination de la Roumanie fluctue énormément d'une année à l'autre : 1,7% en 2016, 10 % en 2013. Concernant l'import de pieds de vignes, la France se trouve loin dans la liste des premiers fournisseurs en 2017 avec 2% de pieds français contre 66% provenant d'Italie.<sup>11</sup>

### 3. Politique de promotion et investissements de rattrapage

Sur la période 2009-2013 le secteur viticole a absorbé 100% des fonds européens mis à disposition par la Commission européenne dans le cadre du programme national de soutien, témoignant ainsi de l'intérêt du pays pour cette culture. En réponse les montants d'aides du plan national sont majorés : 47,7 M € annuels entre 2014 et 2018, classant la Roumanie à la 6<sup>ème</sup> place des pays de l'UE avec le plus gros budget de soutien à la viticulture<sup>12</sup>. Cette somme est répartie en 5 mesures dont la part la plus importante revient à la mesure 2 « restructuration et reconversion des vignobles ». Les fluctuations d'absorption pour la période 2014 donnent des résultats moins positifs, justifiés comme principalement dus aux modifications de législation européenne. Différentes sources expliquent la différence d'absorption par un changement dans la typologie des bénéficiaires. Ainsi la première période du plan de soutien soit 2009-2013 aurait bénéficié aux vignobles de grandes tailles alors que le plan de soutien 2014-2018 se serait adressé aux vignobles de taille moyenne. En d'autres mots le « stock » d'agriculteurs souhaitant et pouvant bénéficier des mesures a diminué mais surtout les capacités et les besoins de financement.

---

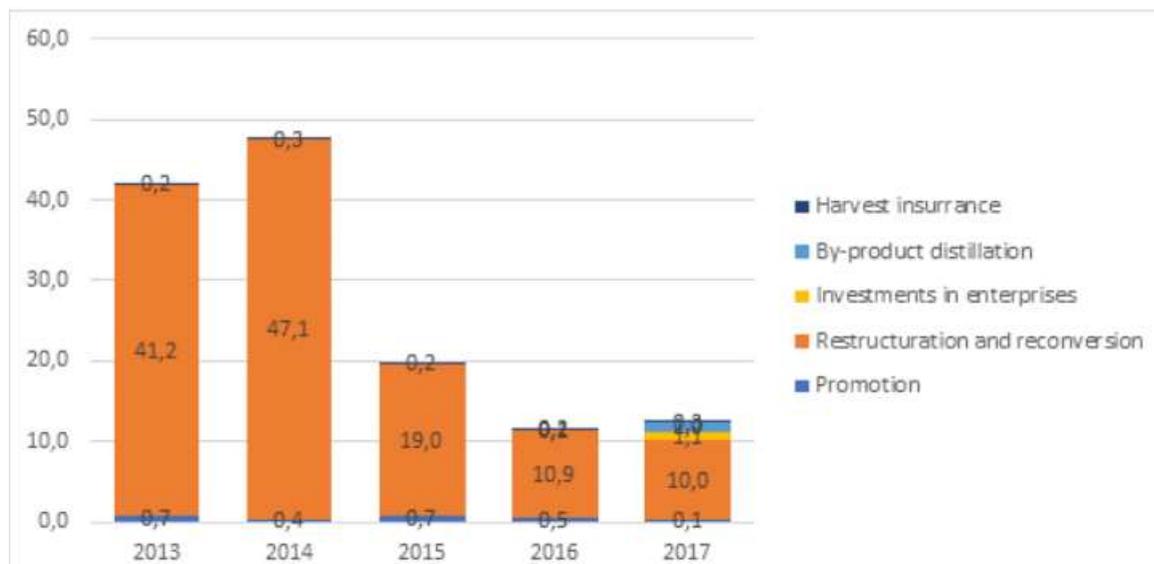
<sup>9</sup> [Commission Européenne, Evaluation des mesures de la PAC sur le secteur viticole](#)

<sup>10</sup> [Commission Européenne, Evaluation des mesures de la PAC sur le secteur viticole](#)

<sup>11</sup> Global Trade Atlas (GTA)

<sup>12</sup> [MADR](#)

Figure 3 : Absorption des fonds du programme de soutien à la viticulture



Source : Commission Européenne, Evaluation des mesures de la PAC sur le secteur viticole

En prenant en compte les deux plans nationaux de soutien, plus de 80% des fonds européens ont été absorbés<sup>13</sup> permettant la reconversion de plus de 32 400 ha, soit 18,3% de la surface totale de vignoble. Plus qu'augmenter la production nationale, le programme de soutien a permis de replanter des surfaces avec des cépages de qualité. L'aval de la filière ainsi que les organisations interprofessionnelles et associations de producteurs ont alors encouragé à planter des cépages traditionnels roumains dont le marché interne est demandeur (Feteasca Regala est le cépage le plus replanté avec 827 ha en 2018). Avant tout, le programme de soutien a été utilisé pour moderniser les vignobles afin de permettre une mécanisation plus importante et donc pouvoir se passer de main d'œuvre dans un contexte où celle-ci est de plus en plus difficile à trouver. De plus en plus de viticulteurs se tournent aujourd'hui vers les labels (AOP, IGP) afin de s'adapter à une demande se tournant vers des produits de qualité. Entre 2012 et 2017 le nombre de viticulteurs labélisés AOP est passé de 197 à 422, soit une augmentation de plus de +114% et au cours de la même période, le nombre d'agriculteurs vendant au moins une partie de leur production sous label IGP est passé de 93 à 288, soit une augmentation de plus de +209% en partie permise par la mesure de reconversion du plan de soutien national. Néanmoins le nombre de producteurs labélisant leur vin stagne depuis 2015 après une très forte augmentation entre 2012 et 2015. En 2017 20,6% de la production de viticole en termes de volume est labélisée AOP et 6,3% l'est sous label IGP. Néanmoins la pratique consistant à vendre du vin labélisé « contrefait » est répandue dans les zones rurales, amenant ainsi à une méfiance du consommateur vis-à-vis des labels de qualité<sup>14</sup>.

De même, la promotion du vin roumain se développe et s'ouvre à l'international afin de créer de nouveaux débouchés alors que la consommation interne de boissons alcoolisées se diversifie de plus en plus (concurrence de la bière). Cette visibilité passe également par l'organisation d'évènements internationaux comme depuis 2011 le concours annuel « International Wine Contest Bucharest » qui a récompensé 123 vins roumains sur 301 récompenses en 2019<sup>15</sup>. Les vigneron et associations de vigneron particulièrement dynamiques (APEV, APVR) participent à des foires et autres évènements viti-vinicoles afin de promouvoir les productions roumaines (London Wine Fair 2019, ProWein 2019 etc.) et ce, financé par le gouvernement suivant les cas (voir budget promotion figure 3). Enfin le lancement du Gault et Millau depuis 2018 avec une sélection de 152 vins a permis de donner une bonne lisibilité au secteur, même si celui-ci est déjà suivi par de nombreux bloggeurs ([Rowine](#), [CrameRomania](#), [PrintreVinuri](#)). Cet effort a permis d'inverser la tendance de la

<sup>13</sup> [Gouvernement Roumain](#)

<sup>14</sup> [Commission Européenne, Evaluation des mesures de la PAC sur le secteur viticole](#)

<sup>15</sup> [IWCB](#)

baisse des exportations observée dès le début des années 2000. Ainsi entre 2010 et 2017, les exportations ont augmentées de 65,3% en termes de volume, avec une accélération en 2017 : +16,5% par rapport à 2016. En termes de valeur l'augmentation des exportations entre 2010 et 2017 se chiffre à +85% pour atteindre 26,8 M €<sup>16</sup>. Entre 2016 et 2017 la valeur des exportations a augmenté de 19%<sup>17</sup>. En 2017 les principaux destinataires de la Roumanie sont le Royaume-Uni (21,1% des exportations totales, part en légère diminution), l'Allemagne (15,4%, part en augmentation) et la Chine (11,2%, part en légère diminution depuis 2014). La France est 13<sup>ème</sup> destinataire des exportations viticoles roumaines avec 256 537 € vendu soit 1,0% des exportations totales. Celles-ci sont en nette augmentation depuis 2015 : +174% entre 2015 et 2017.<sup>18</sup>

Figure 4 : Valeur des exportations / importations de vin entre 2008 et 2018

	2008	2010	2014	2015	2016	2017	2018
Valeur des exports en M€ (source 1)	17,2	14,5	19,4	24,1	22,5	26,8	nc
Valeur des exports en M€ (source 2)	15,6	12,9	17,8	22,2	20,3	23,1	29,8
Valeur des imports en M€ (source 2)	34,1	20,7	33,3	42,1	46,6	53,5	61,3
Solde en M€ (source 2)	-18,5	-7,8	-15,5	-19,9	-26,3	-30,4	-31,5

4.

Source 1 : INS cité par Commission Européenne, Evaluation des mesures de la PAC sur le secteur viticole

Source 2 : GTA

La mesure de promotion du plan national de soutien a permis à une certaine échelle de consolider des marchés de pays tiers (Japon, Chine, Etats Unis d'Amérique, Corée du Sud), cependant son influence est très limitée comparée aux premières attentes (16,1% d'absorption des fonds alloués entre 2014 et 2018). La lourdeur des dossiers à monter pour bénéficier de l'aide est considérée comme un frein par les producteurs. Les efforts de promotion sont ainsi jugés insuffisants par le monde viticole roumain qui demande un soutien à l'exportation et une promotion de la marque nationale par l'Etat.

Malgré une production principalement orientée vers le marché intérieur, le pays a recours aux importations de manière de plus en plus importante : +63,4% en termes de valeur entre 2014 et 2017, augmentation stable pour atteindre **55,5 M€**. En 2017, les 4 premiers fournisseurs se partagent 77,6% des parts de marché et sont constitué de l'Italie (21,3% des importations totales, en légère augmentation depuis 2014), la République de Moldavie (20,6%, a doublé entre 2013 et 2017), l'Espagne (18,7%, augmentation entre 2013 et 2016 puis chute entre 2016 et 2017) et enfin la France (16,9%, très légère diminution). La valeur des exportations de vins français à destination de la Roumanie a augmenté de manière stable entre 2013 et 2017 (+46,3%) pour atteindre 9,41 M€ en 2017. Ainsi, en 2017, le solde français est excédentaire de plus de +9,1 M€ dans la balance commerciale des échanges de vin entre les deux pays.<sup>19</sup>

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

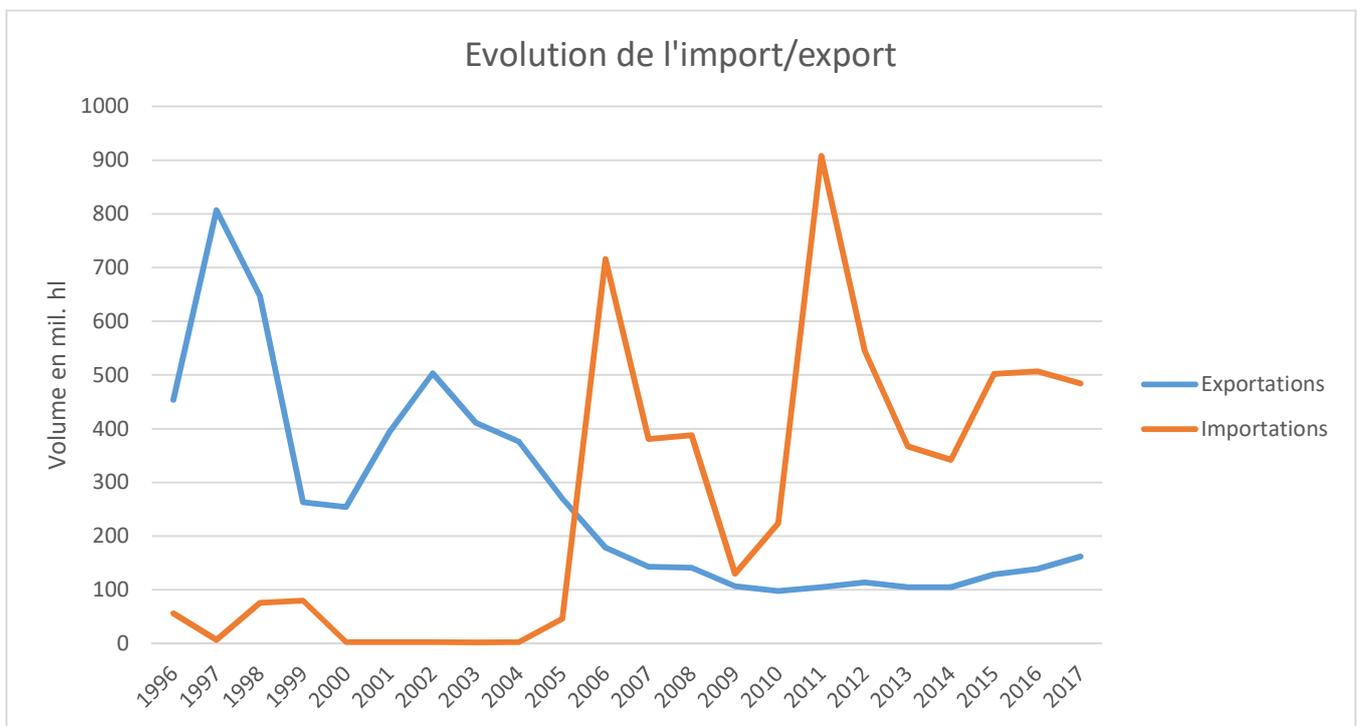
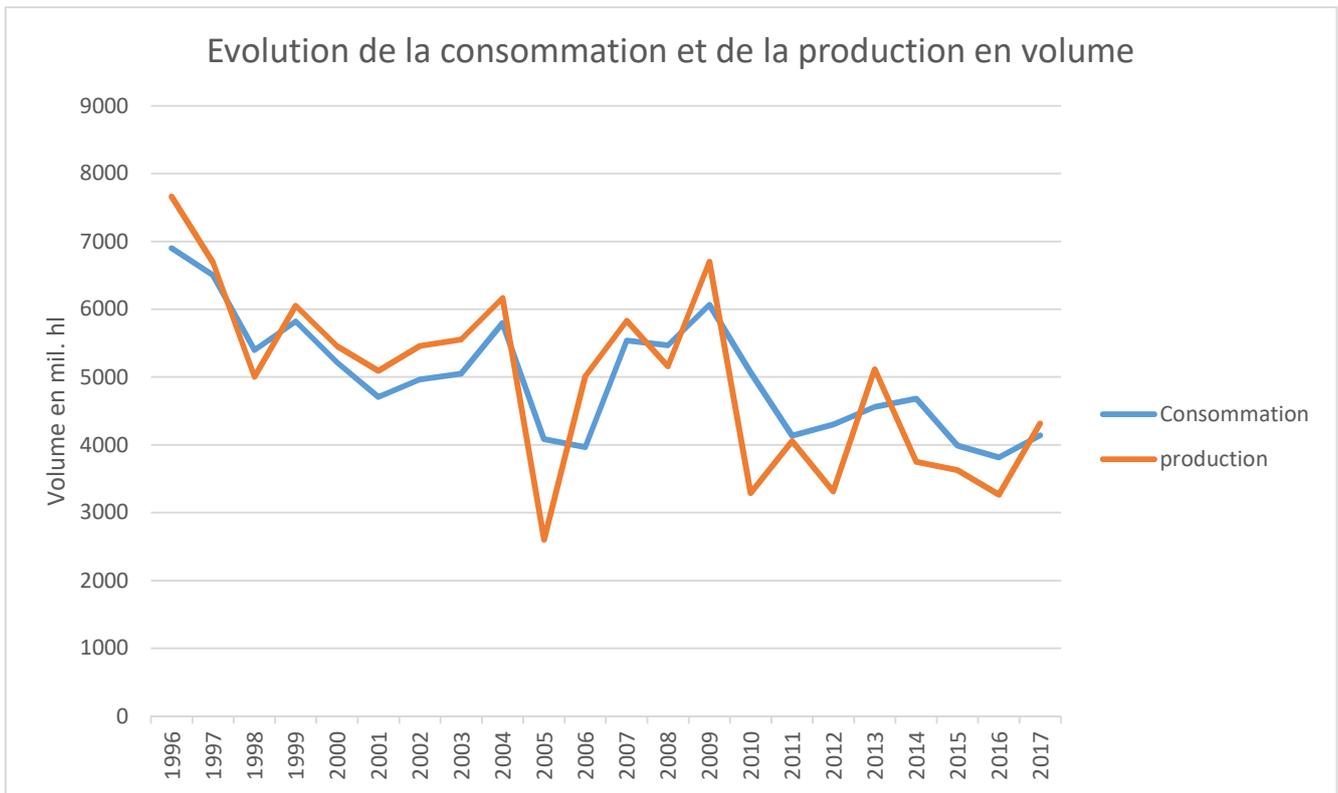
<sup>16</sup>[Commission Européenne, Evaluation des mesures de la PAC sur le secteur viticole](#)

<sup>17</sup>[Commission Européenne, Evaluation des mesures de la PAC sur le secteur viticole](#)

<sup>18</sup>GTA

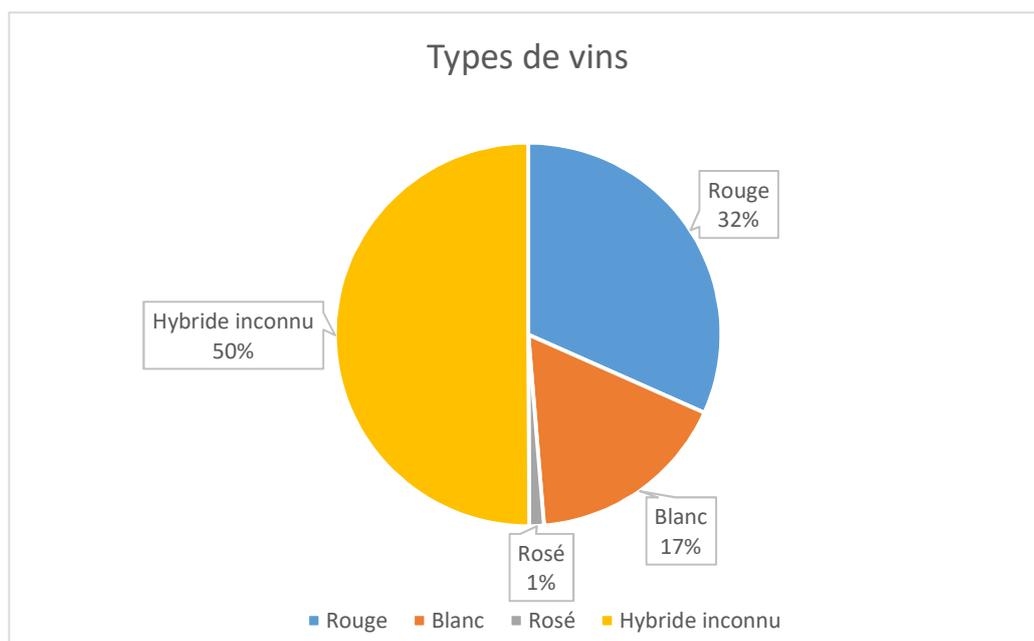
<sup>19</sup>GTA

**Annexe 1 :**



Source : Organisation Internationale du Vin (OIV)

## Annexe 2 :



Source : Eurostat « Vignobles dans l'UE – Statistiques »

### Nombre de viticulteurs/vignerons

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Total</b>	849.045	848.308	847.869	847.606	846.190	845.677
<b>Of which PDO</b>	197	299	350	413	428	422
<b>Of which PGI</b>	93	302	220	264	281	288

Source : Commission Européenne « Evaluation des mesures de la PAC appliquées au secteur du vin – Etude du cas de la Roumanie »

### Absorption des fonds par rapport à l'absorption prévisionnelle

	2014	2015	2016	2017
Promotion	27,88%	9,96%	34,24%	15,18%
Restructuring & conversion	104%	50,75%	24,57%	30,85%
Harvest Insurance	72,38%	65,32%	53,35%	7,45%
Investment	0%	0%	7,05%	25,50%
By product distillation	-	0%	0%	100%

Source : Commission Européenne « Evaluation des mesures de la PAC appliquées au secteur du vin – Etude du cas de la Roumanie »